

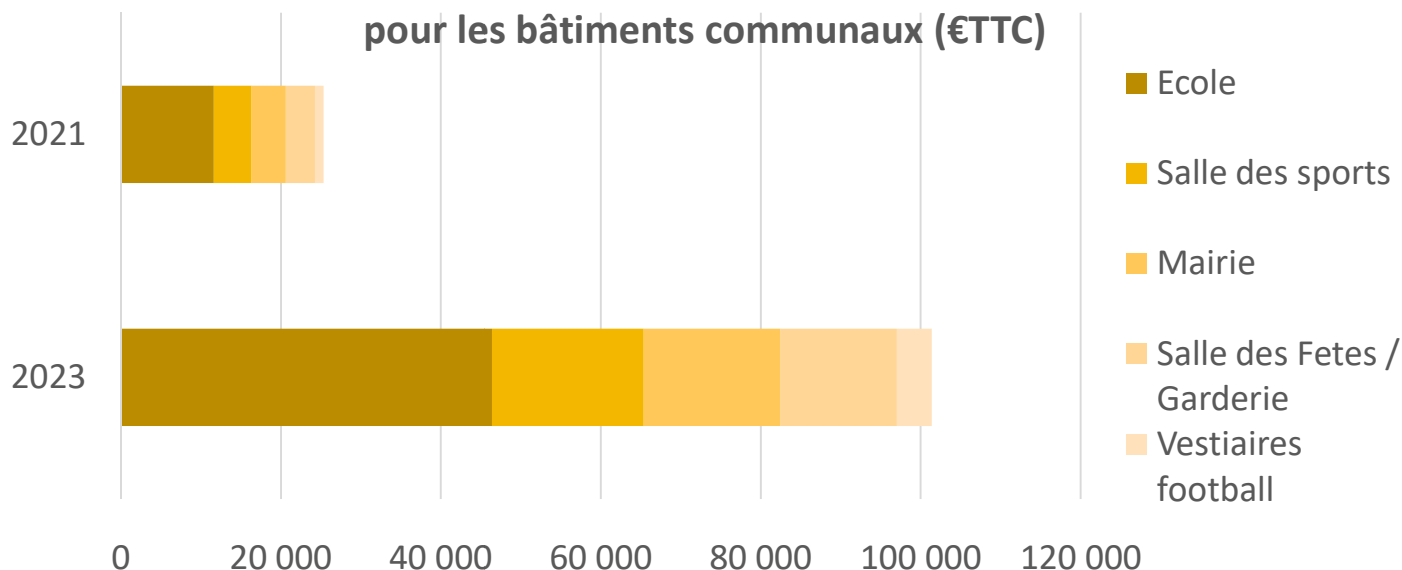


L'ENERGIE AU SEIN DE LA COMMUNE : PARLONS-EN !

Comme tout un chacun, la commune fait appel à l'énergie pour administrer les services à la population : Le gaz est utilisé pour le chauffage des bâtiments communaux, et le principal usage de l'électricité est l'éclairage public.

Dans ce contexte de hausse du prix de l'énergie depuis l'été 2021, la commune a été relativement protégée par le biais des contrats d'achat d'énergie à prix fixe passés auprès du SIEA. Ceux-ci prennent fin en décembre 2022, et l'année 2023 s'annonce donc compliquée, avec un tarif du gaz multiplié par 4. Comme il n'est pas prévu à ce jour que les collectivités bénéficient du bouclier tarifaire, les hausses seront importantes.

Exemple d'évolution prévisionnelle des factures de Gaz
pour les bâtiments communaux (€TTC)



+75 000 €

C'est l'augmentation prévue du coût des consommations énergétiques pour la commune en 2023, soit une hausse de 125%. Elle est due à la hausse des prix du gaz, puisque le contrat de fourniture d'électricité est valable jusqu'à fin 2023. C'est l'équivalent de 2 postes à temps plein pour la commune.

Votre conseil municipal n'a pas attendu la crise énergétique actuelle pour agir.

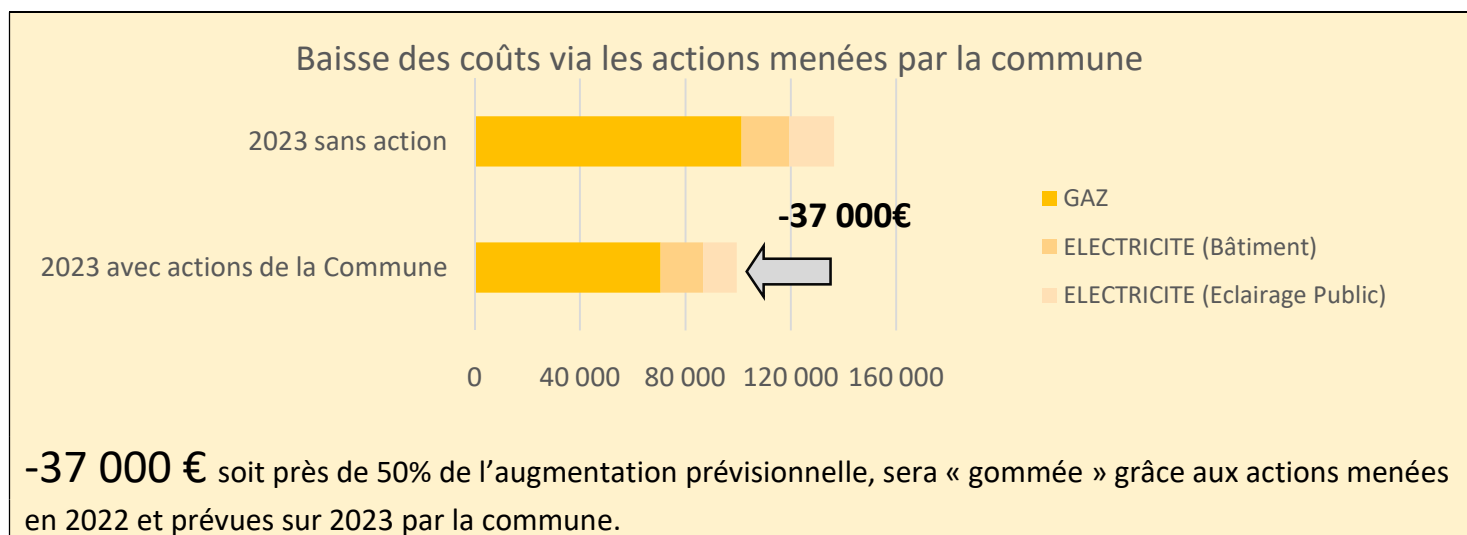
Les actions déjà mises en œuvre pour réduire les consommations sur 2022 :

- Garderie / salle d'activités : Mise en place d'une chaudière haute performance et d'une ventilation double flux,
- Salle des fêtes : Remplacement de tous les éclairages par des LED et mise en place de détection de présence pour les éclairages extérieurs,
- Mairie, groupe scolaire, garderie et salle de sports : Ajustement de la température de chauffe.

A noter : Les illuminations des fêtes de fin d'année, qui représentent 1,6% de la consommation annuelle, sont en LED. Le conseil municipal a toutefois décidé d'éteindre les parties à forte puissance aux mêmes horaires que l'éclairage public.

Les actions prévues pour 2023 :

- Groupe scolaire : Isolation totale (toiture/murs/menuiseries) avec pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur la nouvelle toiture et amélioration de la production d'eau chaude
- Automatisation du chauffage en fonction de l'occupation des bâtiments communaux
- Mise en place de LED avec variation de luminosité sur les secteurs à éclairage permanent (traversée de Corgenon et Allée des Condamines) et réflexion sur la réduction de la durée d'éclairage public.



Focus sur le solaire photovoltaïque au gymnase

20 000 € gagnés grâce à la revente de la production solaire du gymnase en 2021-2022. Une surveillance accrue et quelques optimisations menées depuis l'été 2021 ont permis d'améliorer les bénéfices et ainsi de financer d'autres travaux d'économies d'énergie sans grever le budget principal.

Le conseil municipal travaille sans cesse sur la recherche et la mise en œuvre de pistes d'économie. Nous avons peut-être oublié des sujets.

A votre tour, nous vous proposons de vous exprimer sur les actions à engager pour continuer à diminuer les consommations de votre commune.

Afin de donner votre avis, n'hésitez pas à nous partager vos remarques en écrivant à la mairie.

Merci d'avance pour votre participation.

"Le conseil municipal"